

SEANCE DU 16 mars 2015

Le seize mars deux mille quinze, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mr DEGERT Sébastien, Mme SKOROS Claudette, Mr ARTY Tony, Mme PLAZY Myriam, Mme LABORDE Séverine, Mme LABORDE Catherine, Mme LACAPE Céline, Mr IMATTE Xavier, Mme BESNARD Virginia, Mr BELLON Vincent, Mr DUFOURCQ Jérôme.

Excusé : Mr PEROTIN Christophe

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - CCAS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 ainsi que le compte de gestion qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 1 063.51 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014- CAR

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 ainsi que le compte de gestion qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 3 037.94 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014- ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 ainsi que le compte de gestion qui laissent apparaître un déficit de fonctionnement de 20 906.87 € et un excédent d'investissement de 20 805.43 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2014 ainsi que le compte de gestion qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 195 495.23 €, un solde d'exécution de la section d'Investissement (excédent de 277 669.65 €). Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 402 576 €. Le besoin de la section d'investissement peut donc être estimé à 124 906.35 €. L'excédent ordinaire reporté est de 70 588.88 €.

MEDECINE PREVENTIVE

Lecture par Mr le Maire de la nouvelle convention d'adhésion pour 2015 au Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion. Les tarifs applicables aux agents seront maintenus à la somme de 66.11 €. Accord du Conseil Municipal pour la signature de la dite convention.

FORET

Rapport fait par le Président de la Commission Forêt Mr DUFOURCQ Jérôme.

Le décompte de l'ONF fait apparaître environ 160 m³ de bois d'œuvre et 270 stères de bois de chauffage.

Du bois de chauffage sera délivré aux habitants de la Commune en 2 mètres de long par tas de 10 stères et ce en bordure de la forêt. Un seul lot sera attribué par foyer. Le prix du stère proposé au Conseil Municipal est de 32€.

Une communication sera faite sur la commune en même temps que la distribution de l'ECHO.

Accord est donné par le Conseil Municipal sur le prix de 32 € le stère.

SUBVENTIONS

Demande pour la classe de natation où 32 élèves de POYARTIN partiront du 23 au 27 mars. Une subvention de 60 € par enfant sera accordée par la Commune.

L'élève Sarah DEZELU en classe au Collège de MONTFORT partira à PARIS du 13 au 18 Avril. Une subvention de 50 € sera versée directement à ses parents.

L'ADMR nous sollicite pour le renouvellement de leur subvention annuelle qui est aujourd'hui de 460 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de leur allouer la somme de 500€ pour 2015.

CANTINE

Le Conseil Général a décidé de retenir notre opération de mise aux normes de la cantine et nous attribue une subvention d'un montant de 41 582 €. Nous sommes toujours en attente de notre demande de DETR (dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture.

HALL

La Commission Bâtiments présidée par Mr DEGERT Sébastien s'est rendue dans des communes voisines pour se rendre compte des travaux de marquage au sol déjà réalisés dans les salles de sports. La décision prise concerne les tracés basket avec coloration raquettes et rond central par l'Entreprise ST GROUPE pour un

montant de 2 950 € HT. Accord est donné par le Conseil Municipal. Ces travaux seront programmés après la Fête Patronale.

L'achat du panneau des 24 secondes sera à la charge de l'ELAN CHALOSSAIS.

MAISON DE LA CHASSE

Une demande a été déposée par le Président de l'ACCA pour la création d'un local stockage matériel à la Maison de la Chasse. Le devis correspondant à ces travaux s'élève à 2 073 € TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire ces travaux au BP 2015. 50 % du montant HT restera à la charge de l'ACCA soit 864 €.

INFORMATIONS

L'ECHO de POYARTIN sera distribué prochainement sur la Commune.

Prochain Conseil d'Ecole : 3 avril 18h30

Le container Textiles sera mis en place Rte de la Pleyssse près du point tri.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la session close.